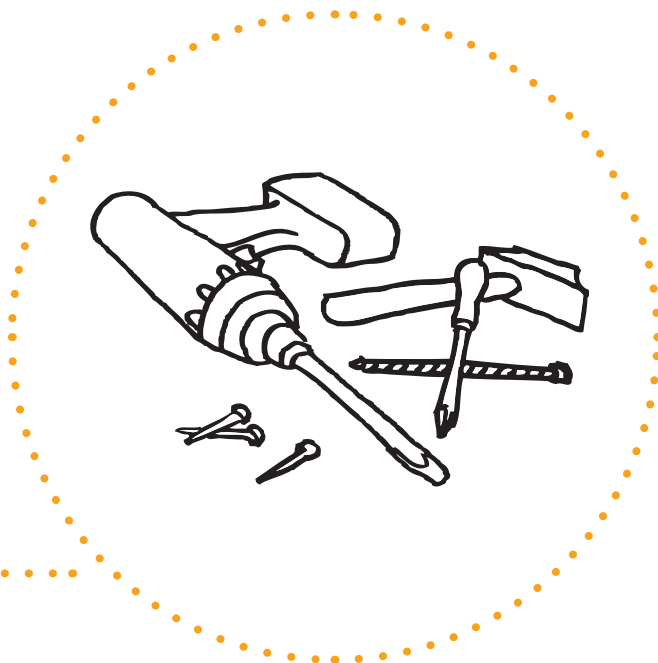
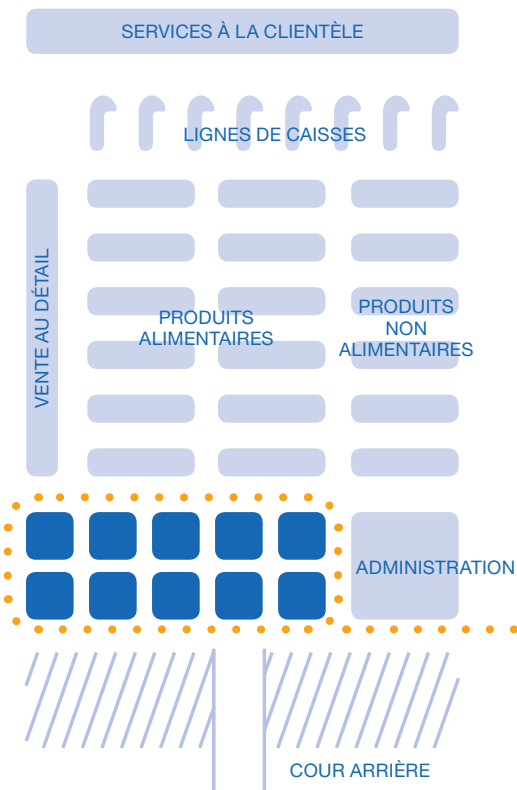




MISE À JOUR
FÉVRIER 2015

FICHE N°21

Maintenance ou service technique



DESCRIPTION DES TÂCHES

La maintenance, c'est l'ensemble des activités visant à maintenir ou à rétablir les infrastructures et les équipements d'un magasin en état de fonctionnement et de sécurité, pour accomplir les activités requises.

Deux types de maintenance :

- La maintenance préventive : actions de surveillance et entretien courant.
- La maintenance corrective : interventions lourdes, dépannage et urgence.

TÂCHES HABITUELLES



.....
Élaboration et suivi des plannings
et des registres : d'entretien, révisions,
stock...

.....
Préparation des interventions :
organisation, préparation et
acheminement du matériel.

.....
Réalisation des interventions :
consignations, opérations de montage
et démontage, diagnostics, réparations,
révisions, réglages...

.....
Suivi des opérations sous traitées :
de la consultation à la réception des
travaux, élaboration du plan
de prévention.

LES PRINCIPAUX RISQUES



.....
Chute de plain-pied.

.....
Chute de hauteur.

.....
Risques liés

.....
aux circulations,

.....
à la charge physique de travail,

.....
à la manutention mécanique,

.....
aux produits, aux émissions,
et aux déchets,

.....
aux équipements de travail,

.....
aux effondrements et aux chutes
d'objets.

.....
Risque et nuisances liés au bruit.

.....
Risque lié

.....
aux ambiances thermiques,

.....
à l'électricité,

.....
aux ambiances lumineuses.




.....
Risques psychosociaux.

LES CHUTES DE PLAIN-PIED

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE

Encombrement de l'atelier.

SOLUTIONS ENVISAGEABLES

-  Dimensionner un atelier de dimension suffisante, au minimum de 20 m².
-  Organiser les rangements adaptés aux outils, matériaux et produits.
-  Garantir des largeurs de circulation minimales de 80 cm, à adapter aux équipements de manutention.

Ne pas stocker du matériel dans les zones de circulation.

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle

LES CHUTES DE HAUTEUR

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE

SOLUTIONS ENVISAGEABLES


Interventions en hauteur.
Protection en toiture inexistante, incomplète, inadaptée.


Préparer l'intervention à partir du dossier d'intervention ultérieur sur l'ouvrage (DIUO).
Réaliser systématiquement un plan de prévention pour les travaux en hauteur effectués par des entreprises extérieures.


 **Sécuriser les toitures par un des dispositifs de sécurité permanents et continus contre les chutes : relevé d'acrotère à 1,10 m, garde-corps...**

Inaccessibilité des zones d'intervention :

- en toiture,
- au-dessus des chambres froides,
- au-dessus des meubles réfrigérés,
- sur les cuves, le silo à farine, le réseau sprinkler, l'enseigne...


 Favoriser les interventions de plain-pied : calicot manœuvrable de plain-pied.


 Intégrer des accès sécurisés permanents aux intervenants correctement éclairés et dédiés aux opérations de maintenance : ascenseur, escalier, échelle à crinoline, passerelle...


 Mettre en place des plates-formes permanentes de circulation et de travail, équipées de garde-corps.

Utiliser des équipements mobiles de travail en hauteur : PEMP.

Interventions sur des ouvrants ou à proximité de verrières, lanterneaux, les éclairages zénithaux en matériaux fragiles.

 **Sécuriser ces dispositifs par des barreaudages en sous-face ou des garde-corps en surface.**

 **Privilégier des matériaux de résistance mécanique > 1200 Joules.**

 **Disposer les commandes d'ouverture / fermeture des zénithaux depuis le sol.**

Co-activité.

Planifier les interventions.
Baliser les zones d'intervention.
Établir un plan de prévention si nécessaire.

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle



LES MANUTENTIONS

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES	
Acheminement des matières premières, des outils et équipements de l'atelier à la zone d'intervention et inversement.	<ul style="list-style-type: none">  Utiliser des moyens de levage permanents adaptés ou préconisés dans le DIUO : treuil, potence, ascenseur / monte charges... <p>Mettre à disposition des moyens de manutention adaptés : chariots, transpalettes, diables, monte matériaux...</p>	<ul style="list-style-type: none">  Solution à intégrer dès la conception  Solution nécessitant des équipements de protection individuelle
Manutention des équipements et matériaux dans l'atelier.	<ul style="list-style-type: none">  Agencer les racks de stockage dans l'alignement de l'accès au local.  Intégrer une aide au levage des équipements ou des matériaux de type palan ou table élévatrice. 	

LES OUTILS À MAIN

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
Utilisation d'outils électroportatifs.	<ul style="list-style-type: none">  Choisir des outils électroportatifs marqués CE et les entretenir.  Utiliser des rallonges RNFH07 ou 1 000 UV et des prises avec presse étoupe. Limiter leur longueur à 25 m.

LES MACHINES

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES	
Interventions sur machines et sur mobiliers de vente réfrigérés et éclairés.	<p>Respecter les procédures de consignation et de déconsignation applicables dans l'établissement.</p> <p>N'autoriser les interventions qu'au personnel ayant reçu un titre d'habilitation électrique.</p> <p>Remonter les carters et protections avant d'effectuer les essais ou faire fonctionner la machine par à-coups (mode dégradé).</p>	<p> Solution à intégrer dès la conception</p>
Utilisation des machines de l'atelier.	Utiliser des machines conformes et marquées CE, respecter la notice d'utilisation et les entretenir.	<p> Solution nécessitant des équipements de protection individuelle</p>

L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
Atelier aveugle.	Aménager des ouvertures ou baies vitrées, à hauteur des yeux, permettant d'avoir une vue sur l'extérieur.
Exposition aux polluants chimiques.	<p>Assurer une ventilation générale de l'atelier et spécifique en cas d'opérations de soudure.</p> <p>Mettre en place des armoires ventilées avec bac de rétention pour le stockage des produits chimiques en veillant à la compatibilité des produits entre eux.</p>
Éclairage insuffisant de l'atelier	Garantir un niveau d'éclairage minimum de 300 lux à compléter localement pour des tâches nécessitant des travaux de précision.

EN PRATIQUE

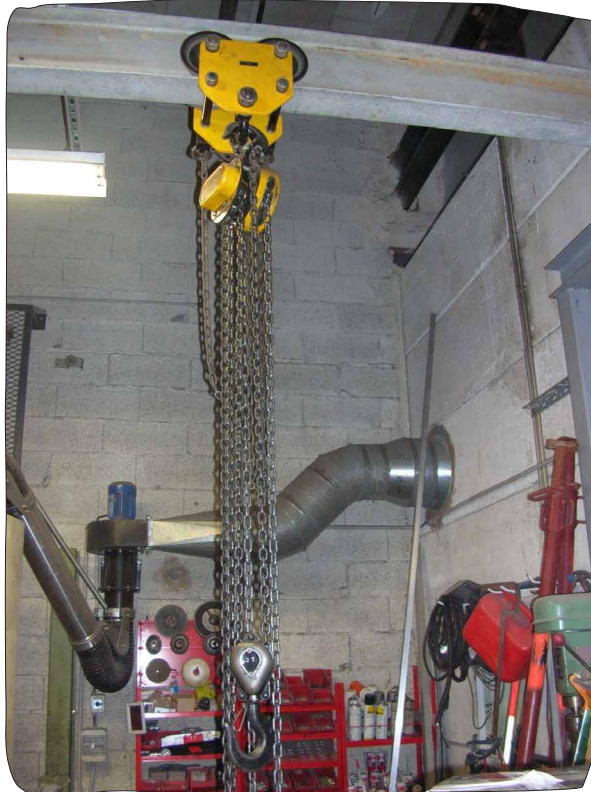
Plateforme de travail équipée
d'une protection collective
périphérique



Calicot manœuvrable
de plain-pied



Équipement de
manutention :
palan



Ordre et propreté
de l'atelier
de maintenance



LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

CHAUSSURES / BOTTES DE SÉCURITÉ



Chaussure à bout renforcé, sans lacets et semelles antidérapantes (dont le coefficient de frottement dynamique est $>0,15$ selon les mesures INRS pour toutes activités avec manutention.

Botte à bout renforcé et semelles antidérapantes (dont le coefficient de frottement dynamique est $>0,15$ selon les mesures INRS) imperméables et éventuellement fourrées si nécessaire.

VÊTEMENT DE TRAVAIL OU DE PROTECTION



Vêtement de protection contre les salissures.

Vêtement de protection contre le froid (parka fourrée...) et les intempéries si nécessaire.

GANTS



Gants isolants chaleur.

Gants protection contre les coupures.

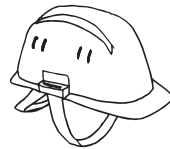
Gants en vinyle.

MASQUES

Masque adapté aux poussières (farine, bois...) ou aux émissions de produits chimiques...

Masque de soudage à cristaux liquides.

CASQUES



Casque.

PROTECTION AUDITIVE



Casque, bouchons d'oreille.

LUNETTES

Lunettes protection contre les projections.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

OUVRAGES

CNAMTS - R 215 Batteries d'accumulateurs

INRS - ED 75 Plates-formes de travail pour travaux de faible hauteur

INRS - ED 85 L'éclairage artificiel au poste de travail

INRS - ED 104 Implantation des espaces de travail

INRS - ED 112 Les gants contre les risques chimiques

INRS - ED 115 Couteaux à lame jetable

INRS - ED 608 La main et la machine

INRS - ED 718 Conception des lieux de travail

INRS - ED 742 Soudage et coupage au chalumeau

INRS - ED 744 Utilisation produits chimiques

INRS - ED 745 Étiquetage produits chimiques

INRS - ED 754 Consignations et déconsignation

INRS - ED 757 Intervention d'entreprises extérieures

INRS - ED 761 Le dos mode d'emploi

INRS - ED 6106 Les appareils de protection respiratoire

INRS - ED 990 Incendie et lieux de travail

INRS - ED 790 Aide-mémoire BTP

INRS - ED 797 Troubles musculosquelettiques du membre supérieur

INRS - ED 798 Les équipements de protection individuelle des yeux et du visage

INRS - ED 801 Plates formes élévatrices mobiles de personnel

INRS - ED 994 Les articles chaussants de protection

INRS - ED 829 Maintenance et prévention des risques professionnels dans les projets de bâtiment

INRS - ED 831 Levage de personnes en sécurité

INRS - ED 835 Les maladies professionnelles

INRS - ED 942 Les entreprises extérieures

INRS - ED 865 Analyser le travail pour maîtriser le risque TMS

INRS - ED 869 Se laver les mains

INRS - ED 875 La perceuse : dangers et prévention

INRS - ED 883 Pourquoi porte des gants et comment ôter des gants souillés

INRS - ED 888 La main et les produits chimiques

INRS - ED 904 Conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel

INRS - ED 6127 L'habilitation électrique

INRS - ED 5012 Les légionnelles en milieu de travail

INRS - TJ 22 Hygiène et sécurité dans la distribution alimentaire

SITES DE RÉFÉRENCE

www.inrs.fr

<https://tmspros.fr/TMSPROS/>

Cnamts / février 2015

Photos : Cramif,
Carsat Languedoc Roussillon

Illustrations : Albert Chou